

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 6

Artikel: Le combat de localités [suite]
Autor: Piguet, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le combat de localités

(Suite.)¹

V. LA DÉFENSE D'UNE LOCALITÉ.

1. Généralités.

L'étude des combats de localité, dont j'ai exposé trois exemples dans le dernier numéro de la *Revue militaire suisse*, permet d'affirmer que :

a) Les localités constituent des points d'appui naturels, grâce auxquels un défenseur avisé peut arrêter un ennemi très supérieur en nombre et en matériel.

b) Le genre de construction d'une agglomération exerce une grande influence sur sa capacité de résistance.

c) Le bombardement le plus violent n'anéantit jamais toute la défense.

d) Les villages offrent une bonne couverture contre les vues aériennes et terrestres.

e) Le front d'arrêt doit passer en dehors ou à l'intérieur de la localité ; *jamais aux lisières*. Celles-ci sont soumises aux feux précis de l'artillerie et des armes automatiques adverses.

f) Il est dangereux de placer beaucoup de monde à l'intérieur de l'agglomération qui devient vite un nid à projectiles.

g) Le défenseur doit se constituer de fortes réserves au moyen desquelles il conduit son combat défensif.

h) Tous les efforts du défenseur tendent à canaliser l'assaillant dans une attaque frontale, où il sera obligé d'engager de gros effectifs, de consommer énormément de munitions et de perdre beaucoup de temps, pour conquérir, s'il réussit, une localité dont la possession n'exerce, souvent, aucune influence sur la décision finale.

¹ Lire la première partie de cette étude dans notre livraison de mai 1935 (Réd.).

2. *En principe* la défense d'une localité repose sur :

a) Un front d'arrêt, passant à l'intérieur ou en dehors du village.

b) De puissants flanquements extérieurs.

c) Une organisation intérieure, comprenant des points d'appui et des réserves locales.

d) Des réserves extérieures.

3. *Emploi de l'infanterie.*

L'infanterie dispose de baïonnettes, de lance-flammes, de grenades, de fusils, de mitrailleuses légères (F.M.), de mitrailleuses lourdes, de canons anti-chars et de lance-mines.

Le *front d'arrêt* est tracé par les gerbes des armes automatiques, servies par un minimum de personnel, qui établissent le barrage que nul ne franchit.

Les *flanquements extérieurs* sont assurés avantageusement par des mitrailleuses lourdes placées en arrière de la localité (Arsimont) et sur ses flancs. Cette partie du système défensif doit être particulièrement bien étudiée, car un assaillant expérimenté tentera la conquête du village par débordement. C'est sa puissance qui contraindra l'ennemi à renoncer au mouvement débordant et à attaquer frontalement.

L'*organisation intérieure* est constituée par des groupes installés aux points importants de la localité, dans des maisons qu'ils fortifient et d'où ils peuvent obtenir le rendement maximum de leurs armes (F.M., fusils, grenades).

Des réserves locales, ayant chacune une zone d'action bien déterminée, sont tenues à couvert (caves renforcées, etc.).

Elles mettent à profit le moment où l'artillerie adverse est obligée d'allonger son tir pour intervenir sur les points de l'agglomération où l'assaillant a pris pied. Elles procèdent par des contre-assauts rapides au F. M., à la grenade et au lance-flammes. Leur effectif ne doit pas dépasser 15 à 20 hommes, commandés par un seul chef, afin de leur conserver une grande mobilité. Si elles échouent, elles défendent chaque quartier, chaque maison avec acharnement.

Les *réserves extérieures* sont abritées en arrière de la localité, prêtes à intervenir sur ses flancs contre un ennemi effectuant un mouvement enveloppant. Leur intervention revêt déjà le caractère d'une contre-attaque appuyée par le feu des armes automatiques et de l'artillerie. Afin de mieux exterminer l'adversaire, le chef se garde de les engager trop tôt.

La *défense contre avions* est assurée par des batteries de mitrailleuses en nombre déterminé par l'importance de la localité. Cas échéant, des batteries d'artillerie anti-aérienne collaborent à cette défense.

Les *canons anti-chars* sont placés en dehors du village, à droite et à gauche, de façon à pouvoir détruire les chars de combat qui l'attaquent sur ses flancs ou ses derrières. Placés dans l'agglomération ou sur ses lisières, ils ne peuvent agir que dans un secteur restreint : ou bien sur le front ou bien sur le flanc. De plus, ils sont exposés à y être rapidement détruits par le bombardement.

Les *lance-mines*, mettant à profit leur trajectoire courbe, effectuent des tirs rapides sur les points où l'ennemi a pris pied et sur lesquels l'artillerie amie ne peut agir, obligée qu'elle est d'observer la marge de sécurité, ne disposant pas toujours de trajectoires suffisamment courbes et souvent dans l'impossibilité d'intervenir à temps (liaisons rompues, etc.).

Cette servitude, imposée aux lance-mines (intervention rapide), exige qu'ils soient dans l'agglomération, à disposition du chef de secteur, afin de simplifier les liaisons, de gagner du temps.

4. *Emploi des chars de combat.*

Engins coûteux, créés pour le mouvement, visibles et bruyants, les chars de combat ne trouvent pas leur emploi dans la défense d'une localité.

5. *Emploi de l'artillerie.*

L'artillerie doit être en mesure d'effectuer trois sortes de tirs :

a) *Des tirs de harcèlement* déclanchés sur la base de départ

de l'ennemi. Puis, lorsque l'action est engagée, sur les cheminements probables des réserves ennemies.

b) Des *tirs d'arrêts* sur les flancs du village afin de briser l'attaque enveloppante qui est la plus dangereuse. C'est sous la couverture de ces feux que sont lancées les contre-attaques des réserves extérieures.

Il faut renoncer au tir d'arrêt en avant du village pour deux raisons :

— ce genre de tir n'est efficace que s'il est déclenché à temps : ni trop tôt, ni trop tard. Cela implique des liaisons sûres et rapides. Or, les lisières de la localité et le terrain en avant de ces lisières sont soumis à un bombardement tel que le jeu des liaisons est aléatoire. Les nuages de fumée (obus fumigènes) et de poussière produits par les déflagrations des obus empêchent souvent de voir les fusées à signaux.

— la solution de continuité, ainsi créée dans le barrage d'artillerie en avant de la localité, attire l'infanterie ennemie, qui recherche instinctivement les cheminements les moins battus, et contribue à la réalisation de l'idée mentionnée sous chiffre 1, lettre *h*, du présent chapitre.

c) Des *tirs de destruction* sur les points de la localité que l'assaillant a déjà conquis, s'il est possible de déterminer exactement la ligne de combat.

6. *Emploi des gaz de combat.*

Si le vent souffle dans la direction de l'ennemi, les tirs de harcèlement de l'artillerie seront effectués au moyen d'obus à gaz.

7. *Emploi du génie.*

Les troupes du génie aménagent des trappes, placent des mines, dans les rues de l'agglomération, qui mettent hors de combat les chars d'assaut qui s'y aventurent.

Elles construisent des obstacles, renforcent les caves qui doivent servir d'abris, etc.

Si les troupes du génie font défaut, l'infanterie doit se charger elle-même de ces travaux importants, à l'aide de moyens de fortune.

8. *Emploi de l'aviation de combat.*

L'avion de combat est employé contre les réserves ennemies qu'il mitraille et disloque. Il ne peut que difficilement intervenir dans la localité, obligé qu'il est de rester à une altitude relativement élevée sous peine d'entrer dans les gerbes d'artillerie qui se croisent au-dessus du village ou qui y aboutissent. Les armes anti-avions le gênent également dans l'accomplissement de sa mission. La fumée et la poussière l'empêchent de distinguer clairement à quel parti appartiennent les groupements qu'il y aperçoit.

VI. L'ATTAQUE D'UNE LOCALITÉ.

1. *Généralités.*

Bazeilles en 1870, Arsimont, Dixmude et d'autres nombreux exemples de la guerre de 1914-1918 nous montrent que l'assaillant :

— est attiré par les agglomérations comme par un aimant et que, dans ce cas, il doit y engager des moyens qui ne sont pas en rapport avec l'importance de l'objectif à conquérir,

— ne doit pas croire que le bombardement, même très intense, anéantit complètement une résistance bien organisée,

— s'il prend pied dans la localité, ne doit plus compter sur ses appuis de feu et que son infanterie, avec tous ses moyens, est en état d'infériorité vis-à-vis d'un défenseur qui connaît les lieux et peut alors obtenir le rendement maximum de ses armes et de ses installations défensives,

— ne peut espérer un prompt succès que s'il porte son effort sur les flancs de la position.

Il ne faut donc consacrer à la prise d'une localité que les forces indispensables, déterminées par son importance probable dans le système défensif de l'ennemi.

Il est inutile d'attaquer une agglomération frontalement en force :

— ou bien elle est solidement tenue : on est alors obligé

d'engager de nombreuses troupes, de prévoir de grosses pertes, — ou bien elle est faiblement défendue : dans ce cas elle tombe encore plus vite attaquée par enveloppement que frontalement.

2. *En principe* tous les efforts de l'assaillant doivent tendre vers le débordement de la localité pour l'isoler et la faire tomber ensuite par des attaques convergentes.

3. *Emploi de l'infanterie.*

Secondée par toutes les autres armes, l'infanterie doit conquérir l'agglomération.

Tandis qu'une faible partie de ses effectifs, limitée au strict nécessaire, attaque frontalement pour fixer le défenseur, la grosse partie est engagée latéralement pour déborder la position, l'attaquer dans son flanc. Les troupes agissant ainsi doivent couvrir leurs propres flancs. Les gros continuent leur progression dans la direction initiale.

Les éléments qui ont pénétré dans le village poussent rapidement, sans s'occuper des petites résistances locales, jusqu'aux lisières opposées et au delà, où ils s'installent défensivement.

Ils combattent à la baïonnette, au lance-flammes, à la grenade, au F. M.

Passant par les cours, les jardins, ils attaquent à revers, les points d'appui qui arrêtent leur progression.

Les *canons d'infanterie*, éventuellement des pièces d'artillerie de campagne poussées très en avant, collaborent à la réduction de ces résistances.

Des *lance-mines* suivent les premiers échelons, prêts à détruire, par leur tir à trajectoire courbe, les organisations inabordables.

De petits détachements, abondamment pourvus de grenades, nettoient méthodiquement les maisons des quartiers conquis.

Des *mitrailleuses*, en surveillance sur les lisières, sont prêtes à briser les contre-attaques de l'ennemi.

Il faut éviter d'entasser des troupes dans la localité prise, car elle devient la cible du défenseur.

4. *Emploi des chars de combat.*

Les chars d'assaut, petites forteresses ambulantes, précèdent l'infanterie, lui ouvrent le chemin. A peu près invulnérables aux projectiles d'infanterie, ils s'approchent des armes automatiques qu'ils détruisent à courte distance.

Ils se portent sur les flancs et les derrières de l'agglomération dont ils occupent les sorties. Ils se gardent bien d'entrer dans les rues, leur liberté de manœuvre y étant quasi nulle, s'exposant à tomber dans des trappes ou à passer sur des mines qui leur sont fatales.

5. *Emploi de l'artillerie.*

L'artillerie effectue trois sortes de tirs :

a) *Des tirs de destruction* sur la localité pour désorganiser l'organisation défensive, pour l'incendier afin de la rendre intenable. Lorsque le front d'arrêt est reconnu, il est soumis au même bombardement. Les obus fumigènes aveuglent le défenseur et ses observatoires, facilitant ainsi la progression de l'infanterie.

b) *Des tirs d'arrêt* en arrière de la localité afin d'interdire l'intervention des réserves extérieures.

c) *Des tirs d'accompagnement* au profit des troupes qui effectuent l'attaque enveloppante.

Quelques pièces isolées sont poussées en avant, à disposition des premiers échelons pour la réduction de points d'appuis opiniâtres (villa Beurmann à Bazeilles, château de Mondement, etc.).

6. *Emploi des gaz de combat.*

L'assaillant n'a aucun intérêt à gazer une région qu'il espère occuper à bref délai.

7. *Emploi de l'aviation.*

Sa mission d'observation mise à part, l'aviation de l'assaillant se comporte d'une manière analogue à celle du défenseur.

Si l'agglomération attaquée est importante et possède des centres vitaux (usines électriques, usines à gaz, etc.), l'aviation joint ses efforts à ceux de l'artillerie pour les détruire.

VII. DEVONS-NOUS RECHERCHER LE COMBAT DE LOCALITÉ ?

Comme je l'ai indiqué au début de cet article, notre pays est semé de villes, bourgs, villages, hameaux, très rapprochés les uns des autres.

Le combat de localité y sera donc très fréquent.

Pouvons-nous mener un tel combat ?

1. *Dans la défensive* : oui, car nous avons en main tous les éléments nécessaires.

La présente étude fait ressortir la valeur du gros appoint que représente une localité pour celui qui la tient. Avec de faibles moyens il peut tenir en échec un ennemi beaucoup plus fort que lui, pendant longtemps. Elle montre aussi que la défense peut se contenter de fort peu d'artillerie, à condition de l'employer judicieusement.

Nous avons vu que la capacité de résistance d'une localité dépend en partie de la façon dont elle est construite. Nos villages alpestres en bois ne sont pas d'une grande utilité : ils sont vite la proie des flammes et par là intenable. Leur défense intérieure doit être réduite au strict minimum. Nos villages du Plateau et du Jura, tous solidement construits, se prêtent à une vigoureuse résistance et seront fort utiles à notre armée en cas d'invasion étrangère.

2. *Dans l'offensive* : oui, à condition que nous sachions utiliser le seul procédé que nos moyens nous permettent.

Nous devons agir très vite, ne pas laisser à l'ennemi le temps de s'organiser. Il faut donc chercher l'enveloppement de suite, sans même tenter de pénétrer dans la localité frontalement.

Si l'ennemi a eu le temps de s'installer, nous devons attendre la réalisation d'un groupement d'artillerie dont la puissance variera avec l'importance de l'agglomération à conquérir.

VIII. CONCLUSION.

Les règlements tactiques étrangers traitent le combat de localité d'une manière approfondie, car leurs auteurs se souviennent des leçons apprises dans le sang.

Notre règlement sur le « Service en campagne » lui consacre un article d'une dizaine de lignes !

Or, de toutes les phases de la guerre moderne, le combat de localité est certainement celle qu'il est le plus difficile d'exercer en temps de paix. En effet, tout le combat se déroulant dans la localité est une suite rapide d'escarmouches sanglantes, de duels pourrais-je dire, au cours desquels il s'agit moins de donner des ordres que de tuer l'ennemi le plus tôt possible. Là, plus que partout ailleurs, les cadres devront payer d'exemple, donner la mesure de leur valeur. Mais pour que leurs efforts soient productifs, ils doivent connaître le combat de localité, sinon par la pratique, au moins par l'étude.

Capitaine M. PIGUET,
Officier instructeur.
